

Centre d'accueil familial spécialisé (CAFS)

CESAP
« Le Carrousel »



historiques

7, Villa Montgolfier
94410 St Maurice
Tel : 01.49.76.16.30
Fax : 01.49.76.16.39
Email : lecarrousel@cesap.asso.fr

Quelques éléments

L'association le « CESAP », a été fondée en 1965, elle gère aujourd'hui 17 établissements en Ile de France et départements limitrophes. Le siège de l'association est située 62 rue de la Glacière, 75013 Paris.

Le Centre d'accueil familial spécialisé (CAFS), a été ouvert en 1970 à Créteil, puis il a rejoint l'IME « le Poujal » à Thiais en 1974.

Depuis 1996, le CAFS s'est installé à Saint Maurice, avec le Service d'Education de soins à domicile, ces deux services se dénomment « le Carrousel ».



Le Centre d'accueil familial spécialisé fonctionne toute l'année, soit 365 jours et nuits.

Les heures d'ouverture du service sont du lundi au vendredi de 9 à 17h30.

Ses prestations sont financées par la sécurité sociale, à 100% de la prise en charge, après l'accord de la Maison départementale de la personne handicapée (MDPH).

Public accueilli

Le CAFS accueille 30 enfants et jeunes relevant des annexes 24ter (polyhandicap) et 24 simple (déficience intellectuelle moyen/sévère).

L'agrément prévoit 23 places permanentes pour des enfants de 0-12 ans, 5 places pour des jeunes de 12-18 ans et enfin, deux places séquentielles (week-ends et vacances scolaires).

Le processus d'admission

Afin de pouvoir étudier la candidature d'un enfant, un dossier doit nous être adressé (comptes rendus médicaux, situation sociale de l'enfant). Ce dossier est examiné en



fonction de notre agrément et de la faisabilité d'une prise en charge en famille d'accueil. Si le dossier a été retenu sur le principe, la direction propose une rencontre aux parents de l'enfant pour lui expliquer le fonctionnement du service, l'ASE peut y être conviée le cas échéant.

Ensuite, des consultations pour l'enfant avec le médecin pédiatre et le médecin psychiatre ont lieu sur le service pour faire connaissance de l'enfant, de préférence en présence des parents. Le médecin de rééducation fonctionnelle peut aussi être amené à rencontrer l'enfant.

Lors d'une commission pluridisciplinaire, l'équipe technique statue sur l'admission. Si la candidature a été retenue, une consultation avec le médecin psychiatre et la psychologue de l'Unité thérapeutique parents/enfant est organisée pour rencontrer les parents. Pour finaliser, la direction rencontre la famille (et le référent ASE le cas échéant) pour parler du projet d'accueil et la signature du contrat de séjour. Enfin, le dossier est envoyé à la MDPH pour obtenir la notification obligatoire.



Les différents services du CAFS

Votre enfant est accueilli de façon permanente chez un(e) assistant(e) familial(e) agréé(e) et sa famille. Pendant toute la durée de son séjour, l'enfant sera accompagné par une équipe médico-socio éducative spécialisée, composée de médecins, psychologues, paramédicaux, éducateurs et assistante sociale.

A son arrivée, un bilan pluridisciplinaire est effectué afin d'évaluer ses besoins sur le plan psychique, physique, psychomoteur et langagier.

A partir de ce bilan est proposé un premier **projet individuel** pour votre enfant.

L'équipe médicale est composée d'un médecin pédiatre, d'un médecin de rééducation réadaptation fonctionnelle et d'un médecin psychiatre.

Ils assurent des consultations régulières de tous les enfants et font le lien avec les médecins extérieurs.

La psychologue aide l'enfant à se construire psychiquement et soutient l'assistant familial dans sa pratique et ses questionnements.

Le travail éducatif cherche à garantir la cohérence et la continuité des différents temps et lieux de vie de l'enfant en lien avec les soins et les rééducations.

Deux éducateurs sont référents des enfants accueillis au CAFS.

L'assistante sociale apporte soutien, conseil et orientation aux familles des jeunes accueillis et aux assistants familiaux.

Elle met en place des actions susceptibles de prévenir ou de remédier aux difficultés sociales rencontrées.



En fonction du projet de votre enfant, il pourra lui être proposé :

- Un accompagnement par une équipe paramédicale : kinésithérapeute, orthophoniste, psychomotricienne, ergothérapeute. Les prises en charge peuvent se dérouler au domicile de l'assistant(e) familial(e) ou/et au Carrousel, en individuel ou en petit groupe.
- Un accueil de jour au **Jardin d'enfants**, encadré par une éducatrice de jeunes enfants et d'une Aide médico psychologique : c'est un lieu de socialisation, d'acquisition des premiers apprentissages et de séparation avec l'assistante familiale.

- Une ouverture sur des **structures ordinaires** (école maternelle, halte-garderie, centres de loisirs) **ou spécialisées** (IME en externat, Hôpital de Jour).
- Une participation aux **WEEK END-CAFS** qui se déroulent dans les locaux du Carrousel. Encadrés par une équipe éducative, 7 jeunes adolescents et pré-adolescents y sont accueillis, une fois par mois, du samedi matin au dimanche soir. Des activités de loisirs et de socialisation leur sont proposées en dehors du cadre de la famille d'accueil.
- **L'Unité d'accueil thérapeutique** est un lieu de rencontre parents/enfants accompagnée par une psychologue et le référent éducatif. Une écoute et un soutien sont proposés aux parents dans leur lien à leur enfant placé et dans leur questionnement par rapport au handicap.
Ce lieu d'accueil est situé dans un appartement voisin du Carrousel.

POUR VENIR AU CESAP PAR LA ROUTE

En venant de PARIS, prendre l'A4, ne pas prendre la première sortie Saint-Maurice mais la sortie Joinville – Saint-Maurice. Ensuite sur la bretelle prendre Saint-Maurice, au feu à droite jusqu'à la place Montgolfier.

Parking à droite de la place.

Accès par le porche à côté de l'opticien puis dans la cour accès n°7.

En venant d'Orly, Versailles, prendre l'A86 en direction de Bobigny, sortie Maison Alfort ensuite direction Saint Maur-Joinville. Passer le pont de la Marne. Au feu, à gauche après le rond-point au deuxième

feu, à gauche ; arrivée sur la place Montgolfier.

POUR VENIR AU CESAP EN TRANSPORTS EN COMMUN

De PARIS, prendre RER A direction BOISSY SAINT LEGER et s'arrêter soit :

A JOINVILLE LE PONT puis prendre l'autobus n° 281 arrêt école de Gravelle ou J. F. Kennedy

A Saint MAUR CRETEIL puis prendre l'autobus 111 arrêt école de Gravelle ou J. F. Kennedy.

Ensuite vous arrivez sur la place Montgolfier. Accès par le 8 place Montgolfier puis ensuite au n° 7



CESAP LE CARROUSEL - CAFS -7 Villa Montgolfier 94410 ST MAURICE